

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 13

Artikel: On clliou rivâ
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188676>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à son tour, à amener de grands changements dans la vie privée. Si, jadis, l'on bougeait peu, il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Le suprême bon genre est d'avoir un appartement en ville pour le gros de l'hiver, une campagne pour le printemps et l'automne, et un séjour de montagne ou de bains pour l'été. Heureux les pères de famille auxquels on ne réclame pas un séjour dans le Midi pour l'hiver !

» Tout cela tend à rendre les gens de plus en plus cosmopolites. »

On nous écrit de Clarens :

« Le Conteūr, qui fait souvent de si justes critiques, devrait bien donner une petite leçon de français à nos notaires, juges de paix et autres fonctionnaires qui, dans leurs annonces de mises, préviennent le public que « les conditions déposent » en tel ou tel endroit. Il serait temps de faire disparaître de nos actes publics cette malheureuse expression. »

L'observation-ci-dessus est parfaitement juste ; il y a longtemps déjà que nous avions remarqué le mot signalé, qui ne peut être employé dans le sens de : *être déposé*.

On raconte un trait assez piquant à l'occasion des examens qui viennent d'avoir lieu dans une ville de France pour le brevet élémentaire d'instituteur. On avait donné aux candidats, dans l'épreuve de la composition française, le sujet suivant :

« — Que pensez-vous de ce proverbe : *La fin justifie les moyens* ? »

Un élève aurait répondu à peu près en ces termes :

« — J'ai faim, j'entre chez un boulanger, je demande deux sous de pain ; le boulanger se dit : voilà un homme qui est malheureux. Je vais au contraire chez un marchand de volailles et j'achète un faisan ; le marchand dit : voilà un monsieur qui a de la fortune. Donc *la faim justifie les moyens*. »

Comment on paie les soldats chinois.

Chaque armée a son mode particulier pour payer la solde aux troupes. En France, en Italie, etc., on paie les soldats tous les cinq jours, en Allemagne tous les dix jours, en Espagne rarement, en Turquie plus rarement encore.

En Chine, on paie les soldats tous les mois. Il faut dire que l'administration ne s'occupe pas des subsistances, le soldat chinois y pourvoit lui-même ; il est vrai que c'est chose facile, car il ne vit que de riz bouilli, et affecte un tiers de sa solde mensuelle, qui est de 3 taëls et demi, environ 30 fr., à son entretien ; le reste pour l'habillement, l'équipement et l'argent de poche, dont tous les soldats du monde ont généralement besoin.

La veille du paiement de la solde, le capitaine de la compagnie et son sergent-major se rendent chez un officier supérieur, qui remet en lingots d'argent ce qui revient à la compagnie. L'empire n'ayant pas d'argent monnayé, les répartitions constituent une opération très compliquée.

Pendant toute la nuit, le capitaine, ses officiers sont occupés à la besogne du pesage et fractionnement. Comme les choses se passent très régulièrement, il faut couper en deux un morceau d'argent gros comme la tête d'une épingle. Chaque lot est enveloppé dans un papier portant le nom du soldat. Le lendemain, les hommes sont sur les rangs ; on distribue à chacun ce qui lui revient, puis le sergent-major crie : « Y a-t-il des réclamations ? » Et on rompt les rangs. Mais ce n'est pas tout ; on voit les soldats se disperser rapidement et courir chez les changeurs, qui leur donnent, pour chaque taël ou once d'argent, 5,600 pièces de monnaie passées à une ficelle.

C'est chargés comme des baudets et gais comme des Chinois que les soldats rentrent au quartier avec leurs 5,600 pièces de monnaie.

L'ortografa féderala.

Lè z'allemands ont lo diablio po tallematsi ein français d'aboo que l'en sâvont pi trâi mots ; tandi que no z'autro, on ein sarâi bin onna dozanna et demi dè lão terratchu, qu'on ne pâo pas sè décidâ d'ein derè ion. L'est veré que cein râpè on pou lo cou. Et que ne sè conteintont pas d'estraupiâ noutron dévesâ quand diont oquière, mà l'ont onco lo toupet dè tallematsi l'écretoura.

Onna petita bouéba, que dévesè faux-roman, po cein que l'est allemanda, que n'est pas sa fauta ; revègnai dè férè dâi coumechons avoué on panâi, quand le reincontré on autre petit tatset que l'arrêté on momenet po taboussi onna petita vouarba.

Après s'êtrè de : atsi-vo ! la bouéba fâ ào valottet :

— Si tu tévines quoi être dans mon banier, che tonne à toi ein morceau.

— Gomment veux-ti che tévine, j'sais bas qu'y a tetan.

— Tévine touchours. Le nom y commence par ein C.

— Du chambon ?

— Nut !

— Du chu, pour enrumé ?

— Ack vas ! bas pli !

— Aloo che sais bas !

— Eh pien... c'est du câteau !

On clliou rivâ.

Lâi a dâi dzeins que s'amont pas, sein trâo savâi porquiè, et que sè cosont tot lo mau sein que poués-son derè cein que l'ont lè z'ons contrè lè z'autro. Y'en a dâi z'autro que ne sè kaiont pas tot à fé atant, mà que sont adé à sè couienâ, rein què po s'embétâ, et que ne sè diont què dâi z'afférès que ne font pas pliési. Coudont derè onna risarda ; mà dein lo fond, l'est bo et bin po mortifiyi cé à quoui la diont. Tot parâi dâi iadzo sè pâovont moodrè lo bet dè la leinga d'avâi dinsè volliu quiquinâ, kâ sè pâovont férè rivâ lão clliou ào tot fin, coumeint l'est arrevâ l'autro dzo à ne n'allemand que volliâvè embétâ ion dâi noutro.

Sè reincontront don l'autro demâ drâi devant lè z'éboitons à noutron syndiquo, iô y'avâi dou caions

à l'eingré, que remâofâvont et que couilâvont à l'avi que lè dou coo passâvont. Ne sé pas se clliâo bétions démandâvont ào bin se sè desont dâi gros mots ; mâtantiâ que fasont onna chetta dè caïons ; et lo iâiâ que vollie couïenâ l'autro, lâi fe :

— En foilâ teusse qui barlent pon vranzais ; entendez-fous, Chan L'vi ?

— Voui ! se respond lo vaudois, mais y z'ont boug'rement l'accent allemand.

A nos charmantes lectrices.

Mesdames, vous mettrez :

Le chaperon de la Force,
Le manteau du Courage,
La tunique de la Simplicité,
Le voile de l'Humanité,
La collierette de la Modestie,
La manchette de la Pureté,
La cravate du Dévoûement,
La ceinture de la Piété,
Les gants de la Douceur,
Les chaussures du Zèle,
Le bracelet de l'Abnégation,
L'anneau de la Fidélité,
Les bijoux de la Patience,
L'éventail de l'Amabilité,
L'ombrelle de la Charité,
La montre de l'Exactitude,
La bourse de l'Aumône,
Le livre des saintes Pratiques,
Le bouquet des bonnes Résolutions.

Et ainsi parées, vous n'aurez point à redouter des ans l'irréparable outrage ; vous serez toujours belles et les plus aimées des épouses, des mères et des sœurs.

Le dernier des Villaz.

XI

La nuit tombait. Le ciel avait été couvert toute la journée, il n'y avait pas de coucher de soleil, et les bois, les montagnes se fondaient dans une teinte uniforme et grisâtre, triste à voir. Le château de Romont, debout sur sa colline, semblait s'être endormi avant l'heure accoutumée. Personne ne gravissait le chemin tortueux qui y conduit, pas une âme ne sortait de ses portes, et, sur les remparts, les soldats du comte étaient invisibles.

Les corbeaux seuls sillonnaient l'air en jetant des cris éperdus auxquels les grenouilles, cachées dans les roseaux, semblaient répondre par de plaintifs coassements. L'ombre devenait de plus en plus intense, et le silence augmentait avec elle. On n'entendait aucun bruit.

Tout à coup, le son d'une petite cloche, qui éparpillait dans la nuit ses notes doucement argentines, troubla cette paix solennelle.

C'était l'*Angelus* qu'on sonnait à la chapelle du château de Romont.

La cloche eut à peine achevé sa pieuse mélodie, qu'un moine, le capuchon relevé sur la tête, la figure masquée par une barbe épaisse, les reins ceints d'une courroie à laquelle était suspendu un chapelet, se présenta à la porte du château.

A sa vue, les gardes s'empressèrent de baisser le pont-levis et se retirèrent discrètement pour lui livrer

passage. Abimé, semblait-il, dans des méditations profondes, le religieux passa sans lever les yeux.

Le château devait lui être familier, car il entra sans adresser la parole à personne. Le majordome l'ayant aperçu, roula jusqu'à lui son ventre énorme et essaya une révérence qui le fit craquer; il introduisit le moine dans la salle de réception, et lui servit à boire et à manger.

Il lui demanda s'il tenait à voir le comte encore dans la soirée.

— Non répondit l'inconnu, je lui présenterai mes hommages demain, après avoir dit la messe. Je suis très fatigué ; j'arrive de Lausanne.

Le majordome alluma une chandelle de résine et conduisit le religieux dans la chambre destinée aux gens d'église qui demandaient l'hospitalité du comte.

Dès qu'il en eût franchi le seuil, le moine s'agenouilla sur le prie-Dieu dressé devant une petite statue de la Vierge, grossièrement sculptée dans une racine de buis.

Le majordome se retira doucement.

L'homme qui priait tendit l'oreille.

Comme il n'entendait plus rien, il se leva en poussant un soupir de satisfaction, éteignit la chandelle de résine, et s'approcha de la fenêtre.

La vue donnait sur la campagne : l'œil distinguait encore vaguement les méandres nombreux que la Glâne trace à travers les taillis et les forêts. Quelques étoiles brillaient dans le ciel comme des clous d'or sur un velours noir.

Le religieux ouvrit le guichet de la fenêtre et avança avec précaution sa tête encapuchonnée. Il regarda à droite et à gauche : tout était plongé dans le plus grand silence, pas une branche d'arbre ne bougeait, pas un cri de sentinelle ne frappait l'air: on se fût cru dans un château abandonné. Et ce qui prêtait d'autant plus à l'illusion, c'était la voix triste et saccadée d'un chat-huant perché sur une tourelle voisine.

Lorsque le moine referma le guichet, un sourire diabolique effleurait ses lèvres minces et pâles.

Il poussa le verrou de la porte, écouta encore, et un rire guttural contracta sa hideuse figure.

Il s'approcha de son lit en murmurant une phrase inintelligible, puis d'un tour de main il abaissa son capuchon et enleva la fausse barbe qui masquait la moitié de son visage.

En voyant ses dents pointues comme celles d'un loup, qu'un rictus sinistre découvrait à demi, son nez crochu et effilé comme une lame de couteau, on eût reconnu tout d'abord le petit Juif qui, la nuit précédente, soignait avec tant d'empressement le seigneur Rodolphe de Villaz.

Une joie féroce illuminait ses traits : il paraissait déjà savourer le bonheur que lui préparait une vengeance longtemps méditée.

En sortant de sa cabane cachée au fond des bois, le Juif ne s'était pas directement rendu au château de Romont. Il y serait arrivé de jour et ses plans auraient pu être dérangés. Il avait découvert dans les rochers qui encaissent la Glâne une espèce de grotte dont l'accès difficile était une garantie de sécurité. Pour y parvenir, il s'attachait à une corde roulée autour d'un arbre, et se laissait glisser le long d'une paroi presque perpendiculaire. C'est dans cette cavité profonde et divisée en plusieurs compartiments qu'il déposait le fruit de ses vols et de ses rapines.

Deux heures après avoir quitté Rodolphe, il pénétrait donc dans cette retraite, où il déjeuna, car il y avait là des corbeilles de viande fumée et des autres pleines de vin.

Des vêtements de toutes formes et de toutes cou-